



## Start-up labellisées AgriO

Ces entreprises ont reçu le label AgriO French Tech Seed. Elles remplissent les critères d'éligibilité à la labellisation AgriO. Munies du courrier prescripteur, elles pourront contacter leur délégué régional innovation Bpifrance pour solliciter les obligations convertibles si elles le souhaitent.



Alvie a pour mission de révolutionner l'utilisation de produits de protection des plantes grâce à une technologie brevetée du jumeau digital agronomique. HYGO, son premier produit qui est un assistant agronome digital, est dans sa phase de commercialisation sur le marché français.

Contact : Edita Bezegova  
Structure référente : Pôle IAR

[En savoir plus](#)

## Les start-up ayant reçu la reconnaissance sectorielle

Ces entreprises ont reçu la reconnaissance sectorielle AgriO. Elles ne remplissent pas les critères d'éligibilité pour bénéficier du financement Bpifrance. Néanmoins les experts AgriO leur assurent la reconnaissance du secteur agri-agro.



L'entreprise Cearitis propose des solutions de biocontrôle pour lutter contre des bioagresseurs et ravageurs agricoles. Son système de protection dit « push-pull » se compose un répulsif naturel diffusé sur les cultures et de pièges attractifs diffuseurs innovants qui attirent les insectes déviés.

Contact : Marion Canale  
Structure référente : Pôle IAR

[En savoir plus](#)



Transition écologique et deeptech : Sublime Energie développe la méthanisation agricole

[En savoir plus](#)

Interview du co-fondateur de la start-up Umiami, Hugo Dupuis

[En savoir plus](#)



MyEasyFarm lance en avant-première son nouveau service à destination des viticulteurs : MyEasyViti.

[En savoir plus](#)

Obtention de la subvention "Alimentation locale et solidaire" incluse dans le "Plan France Relance"

[En savoir plus](#)

## En recherche d'investisseurs

Ces entreprises ont reçu une pré-identification à la labellisation et sont à la recherche d'investisseurs pour transformer cette pré-identification en labellisation AgriO French Tech Seed et pouvoir bénéficier du financement Bpifrance.



En alliant agronomie et robotique, Meropy conçoit pour les acteurs du monde agricole le robot SentiV, dédié à la surveillance en autonomie des cultures.

Recherche : entre 600 000 et 1 100 000 euros

Contact : [w.guitton@meropy.com](mailto:w.guitton@meropy.com)

[En savoir plus](#)



Lantana Bio produit des molécules aromatiques à base de levure, notamment de levure de boulanger, pour la production de composés végétaux bioactifs à utiliser comme ingrédients, par des partenaires et des clients, dans les industries des aliments et boissons, des compléments alimentaires et des soins personnels.

Recherche : entre 400 000 et 500 000 euros

Contact : [mbenko@lantanabio.com](mailto:mbenko@lantanabio.com)

[En savoir plus](#)

**Vous souhaitez apporter votre expertise à la dynamique AgriO ? N'hésitez pas à nous envoyer une présentation de votre domaine d'expertise afin de potentiellement intégrer le comité de labellisation à l'adresse [creation-entreprises@inrae.fr](mailto:creation-entreprises@inrae.fr)**

## Le label AgriO French Tech Seed



cible les entreprises :

- de moins de 3 ans
- porteuses d'une innovation à forte intensité technologique dans les secteurs agricole, agro-industriel ou agroalimentaire et une propriété intellectuelle maîtrisée
- qui ont réalisé dans les 3 derniers mois (ou en cours) une 1ère levée de fonds d'au moins 25k€ auprès d'investisseurs avisés\*
- déjà accompagnée par l'un des partenaires AgriO

\*Une entreprise qui n'aurait pas encore identifié d'investisseurs peut néanmoins candidater. Elle sera mise en relation avec le réseau d'investisseurs AgriO

[Lire l'article en entier](#)

## Comment bénéficier de l'accompagnement et du label AgriO ?

Pour candidater, l'entreprise doit en premier lieu se rapprocher d'un des partenaires AgriO. Un comité d'admission, composé des partenaires AgriO, évalue l'éligibilité de l'entreprise candidate, la « consistance » de son dossier et identifie les forces et les points de progrès selon 3 critères : l'excellence, l'impact l'implémentation. L'entreprise admise peut se voir proposer un accompagnement AgriO personnalisé en vue de sa labellisation. Le comité d'admission préconise ainsi un accompagnement le plus adapté à l'équipe de l'entreprise pour qu'elle puisse se présenter dans les meilleures conditions auprès du comité de labellisation et d'investisseurs.

[Je candidate !](#)

**Prochaine date de dépôt de candidatures :**  
**1er décembre 2021**

[Vous inscrire à la newsletter](#)  
[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

**Afin d'être informé de toutes les actualités ainsi que du calendrier d'admission AgriO, suivez-nous sur nos réseaux sociaux**



This email was sent to {{ contact.EMAIL }}

Equipe éditoriale : Stéphanie Potok & Léa Dupuis

Directeur de publication : Philippe Mauguin

Les actus AgriO est produite par INRAE

Pour toute information ou question, adressez un message à : [creation-entreprises@inrae.fr](mailto:creation-entreprises@inrae.fr)

A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi « Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 »). Pour plus d'informations sur notre politique de

gestion de vos données, [cliquez ici](#)

Sent by

 **sendinblue**

© 2020 INRAE - 147 rue de l'Université - 75007 PARIS